

Cote du document: EB 2004/83/R.47
Point de l'ordre du jour: 18
Date de distribution: 3 novembre 2004
Distribution: restreinte

F



Œuvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté

RAPPORT SUR LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS PAR LA COALITION INTERNATIONALE POUR L'ACCÈS À LA TERRE

RAPPORT DE SITUATION

Conseil d'administration
1^{er} - 2 décembre 2004 - Rome

Soumis pour: **Information**

Faire progresser les droits fonciers des ruraux pauvres

Enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre à travers la promotion d'une alliance mondiale pour un accès sûr à la terre

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Afin de tirer le meilleur parti des réunions du Conseil, le Secrétariat invite les Administrateurs qui souhaiteraient poser des questions techniques concernant ce document à se mettre en rapport, avant la session, avec le fonctionnaire du FIDA ci-après.

Bruce Moore

Coordinateur de la Coalition internationale pour l'accès à la terre

tél.: +39-06-5459-2206

e-mail: b.moore@ifad.org

Les demandes concernant l'envoi des documents de la présente session doivent être adressées à:

Eleanor P. Alesi

Secrétaire adjointe chargée des organes directeurs, des relations avec les États membres et du protocole

tél.: +39-06-5459-2360

e-mail: e.alesi@ifad.org

I. Introduction

1. La Coalition internationale pour l'accès à la terre (ci-après dénommée la Coalition) est une alliance mondiale entre organisations intergouvernementales, gouvernementales et de la société civile. Elle œuvre de concert avec les ruraux pauvres pour leur donner un accès sûr aux ressources naturelles, en particulier à la terre, et pour les mettre en mesure de participer directement au choix des politiques et à la prise de décisions concernant leurs moyens de subsistance aux échelons local, national, régional et international. La Coalition est donc un mécanisme mondial de rassemblement en faveur de l'accès à la terre.

II. Les objectifs

2. En juin 2004, le Conseil de la Coalition a approuvé le cadre stratégique pour une période de trois ans s'achevant en décembre 2006. La stratégie adoptée est axée sur deux principaux objectifs.
3. Premièrement, la Coalition a pour but d'améliorer la capacité de ses membres et de ses partenaires à aider les pauvres, hommes et femmes, à obtenir et à conserver un accès sûr à la terre, moyennant, par exemple, l'accès aux services de soutien utiles.
4. Deuxièmement, la Coalition a pour but d'ouvrir des possibilités d'influencer les décisions relatives aux politiques publiques, tant au niveau national qu'international, moyennant la mise en œuvre de stratégies tendant à renforcer les capacités des communautés, à partager les connaissances et à créer ou développer des espaces de dialogue.
5. Afin de réaliser ces objectifs:
 - la Coalition collabore avec ses membres et ses partenaires en vue de contribuer à l'élaboration de politiques et de programmes favorables permettant de surmonter les difficultés d'ordre général et les obstacles pratiques qui empêchent les pauvres, hommes et femmes, d'obtenir un accès sûr à la terre et aux autres ressources naturelles;
 - la Coalition s'efforce de forger des partenariats, des alliances et une solidarité actifs entre les organisations de la société civile, les organisations intergouvernementales et les gouvernements, afin de tirer parti des synergies que portent en germe leurs différences, leurs ressources complémentaires, et leurs différentes sphères d'influence sociale, politique et économique; et
 - la Coalition appuie les activités tendant à renforcer les institutions de la société civile afin d'accroître leurs compétences et leur influence collective sur la formulation des politiques et la prise des décisions qui concernent les droits des ruraux pauvres à accéder aux ressources et à en disposer.

6. Le présent rapport débute par un tour d'horizon succinct des projets, partenariats et actions de la Coalition; en effet, les axes stratégiques de la Coalition se fondent sur les enseignements tirés de ces activités et de ces relations. L'un des objectifs essentiels de ce rapport consiste à faire partager ces enseignements, et à faire connaître le cadre stratégique qui en découle.

III. La Coalition en action: bref tour d'horizon

7. La Coalition a élaboré un certain nombre d'outils et de méthodes afin de travailler en partenariat avec ses membres et ses partenaires. Les six domaines d'activité décrits ci-dessous constituent certains des moyens, instruments ou activités essentiels que la Coalition a mis en place afin d'appuyer ses partenaires:
 - a) Premièrement, le Programme des connaissances entend aider la société civile et les organisations gouvernementales et intergouvernementales à enrichir mutuellement leurs connaissances en s'efforçant de rechercher, répertorier et échanger les expériences pratiques, l'objectif principal étant de pallier le manque de connaissances. La Coalition soutient par des dons sept projets qui entrent dans ce cadre.
 - b) Deuxièmement, le Programme de soutien aux réseaux cherche à renforcer les réseaux de la société civile au niveau des pays, afin que les ménages privés de ressources puissent se regrouper pour négocier avec plus de force l'accès à ces ressources. La Coalition a également contribué à ouvrir la voie de la participation de ces réseaux aux processus de prise de décisions des autorités compétentes. Aujourd'hui, vingt pays prennent part au Programme de soutien aux réseaux.
 - c) Troisièmement, le Mécanisme d'autonomisation des communautés s'efforce de renforcer la capacité des communautés à obtenir et à conserver un accès à la terre et aux autres ressources productives. Il appuie des projets novateurs dont les enseignements sont valables non seulement au sein de la communauté et du pays concernés, mais également au-delà. Trente-sept projets intéressants 19 pays ont bénéficié du concours de ce mécanisme.
 - d) Quatrièmement, le Programme pour l'accès des femmes aux ressources vise à faire mieux appréhender, au plan national comme au plan international, la nécessité d'améliorer l'accès des femmes à la terre et à d'autres moyens de subsistance en présentant leurs points de vue et leurs opinions et en les intégrant aux processus de prise de décisions. Les résultats des cinq programmes engagés au Cambodge, en Inde, en Indonésie, au Kenya et au Népal sont disponibles auprès du secrétariat.
 - e) Cinquièmement, le programme "Vers une plate-forme commune sur l'accès à la terre" a pour objectif l'émergence d'un consensus planétaire sur les questions foncières. Il s'agit d'une instance interactive permettant le dialogue, les activités pilotes et les consultations, afin de dégager un diagnostic commun et une conception partagée, et d'obtenir un appui politique. Ce programme nourrit le travail de plaidoyer et

d'élaboration des politiques publiques que mène la Coalition au sein des pays et sur la scène internationale.

- f) Sixièmement, les partenariats LAND (Alliances foncières pour le développement national) travaillent avec les gouvernements à la mise au point ou au renforcement de mécanismes nationaux permettant à ceux qui prennent des décisions relatives à l'accès, l'utilisation et la gestion des terres et ceux qui les subissent de rechercher des accords en matière de politique foncière et de modalités de mise en œuvre. Quatre programmes pilotes sont en cours en Afrique du Sud, au Guatemala, en Indonésie et aux Philippines, avec le concours des Pays-Bas. En outre, des programmes LAND sont en préparation pour le Bénin, la Bolivie et le Burkina Faso, à la demande des gouvernements de ces pays.
8. Outre ces activités, la Coalition est sollicitée pour l'organisation de manifestations et de débats sur le thème de la politique foncière à l'échelon national ou international. Cette année, par exemple, la Coalition a coprésidé avec le Président du Bénin une des tables rondes ministérielles organisées dans le cadre du débat de Haut Niveau du Conseil économique et social (ECOSOC) de l'Organisation des Nations Unies qui s'est tenu à New York au mois de juin. En 2004 toujours, la Coalition a présidé un séminaire consacré aux questions foncières lors de la conférence sur l'intensification de la réduction de la pauvreté organisée à Shanghai par la Banque mondiale et le Gouvernement de la Chine.

IV. La stratégie de la Coalition s'enracine dans les enseignements tirés

9. Dans plus de 25 pays, les partenaires de la Coalition ont fait appel à elle dans un ou plusieurs de ces six domaines d'action. Ces relations avec les pays ont produit des enseignements importants qui ont permis d'affiner les objectifs de la Coalition et de donner un relief particulier aux axes stratégiques les plus susceptibles de valoriser le travail des partenaires de la Coalition.
10. Ces enseignements et les axes du cadre stratégique qui en découlent sont notamment les suivants:
- a) **Recueillir et partager les connaissances.**
Les savoirs donnent aux pauvres la possibilité d'opérer des choix en connaissance de cause. En outre, ils donnent à l'ensemble des parties prenantes de la Coalition les moyens d'enrichir mutuellement leurs connaissances. L'accent a été mis sur le partage des connaissances dans le but de faire connaître à tous les enseignements et les expériences de chaque partenaire, qu'il soit intergouvernemental, gouvernemental, ou qu'il appartienne à la société civile. Le programme des connaissances privilégie le recueil de connaissances non répertoriées auprès des organisations de la société civile et des organisations à assise communautaire, afin de les faire partager dans le cadre du réseau de la Coalition. Appréhender les effets des politiques et des programmes mis en œuvre par les gouvernements et par les structures intergouvernementales permet de dégager d'autres enseignements qui constituent également une forme de connaissance dont tous les membres et les partenaires de la Coalition

peuvent tirer parti. Avec son réseau mondial d'organisations et d'institutions appartenant à tout un éventail de secteurs, la Coalition est bien placée pour jouer le rôle important qui consiste à produire et répertorier les enseignements glanés sur le terrain et à en organiser l'échange.

b) **Constituer des réseaux pour renforcer les moyens d'action collective.**

L'action collective, dans le cadre de réseaux solidement constitués, est un outil important pour permettre aux ruraux pauvres de négocier leur accès aux ressources. Ce travail collectif peut permettre de mieux faire entendre la voix des ruraux pauvres dans la formulation des politiques. Les réseaux peuvent contribuer à la protection des intérêts des pauvres face à des forces extérieures puissantes. Ils peuvent aider les pauvres à accéder aux biens et services dont ils ont communément besoin dans des domaines comme la technologie, la formation, les marchés, la finance ou l'appui juridique. Les membres de la Coalition issus de la société civile ont également mis en avant la nécessité de développer les relations de collaboration avec les gouvernements en matière de partage des informations concernant les programmes, de formulation des recommandations relatives aux politiques publiques, et de suivi de la mise en œuvre des initiatives gouvernementales. En soi, l'action collective contribue au développement de réseaux transversaux mettant en relation les acteurs de la société civile, du gouvernement et du secteur privé.

c) **Créer des espaces de dialogue.**

La Coalition s'est constituée à partir de la conviction que l'accès sûr des ruraux pauvres aux ressources naturelles, notamment la terre, implique: i) la participation active de la société civile; ii) l'adoption par les gouvernements de politiques, législations, réglementations et programmes porteurs; et iii) la cohérence des rôles des organisations bilatérales et intergouvernementales et du soutien qu'elles apportent. La Coalition entend créer des espaces de dialogue et de négociation entre les différents partenaires qui soient à la fois nouveaux et novateurs. Les leçons du passé soulignent la nécessité de donner à l'action de la Coalition une double dimension, à la fois interne et externe. S'agissant de l'action extérieure, la Coalition entend créer des espaces de dialogue avec les responsables des politiques et des décisions. En son propre sein, la Coalition encourage le dialogue entre ses membres. Elle veille avec une attention toute particulière à donner la possibilité aux pauvres, hommes et femmes, de participer directement au dialogue et à la prise de décision, aux échelons local, national et international.

d) **Plaider la cause des ruraux pauvres.**

La Coalition s'est forgée autour d'un objectif central: mettre à l'ordre du jour des instances nationales et internationales la sécurité de l'accès aux ressources productives, en particulier la terre. La Coalition plaide en faveur de la mise en place de politiques et de programmes d'action porteurs, ainsi que de protocoles internationaux s'accompagnant d'un engagement des gouvernements. Les activités de plaidoyer mettent également l'accent sur le respect des accords internationaux et des objectifs reconnus par tous, comme les Objectifs du Millénaire pour le développement. La Coalition travaille également à la mise au point d'outils permettant de suivre et d'évaluer les progrès accomplis sur la voie d'un accès à la terre plus équitable.

e) **Démontrer et intégrer.**

Les organismes intergouvernementaux et gouvernementaux qui ont présidé à la fondation de la Coalition ont souligné que celle-ci devrait prêter une attention particulière à l'expérience de la société civile, estimant qu'une telle expérience pourrait constituer un apport précieux à la formulation des stratégies et politiques publiques nationales. Bien trop souvent, de telles expériences restent localisées, et les possibilités de réplique ou de reproduction à plus grande échelle qu'elles recèlent restent donc méconnues. C'est la raison pour laquelle la Coalition appuie les démonstrations et les expérimentations, afin de permettre aux gouvernements et aux organisations intergouvernementales d'envisager de développer la prise en compte des expériences de la société civile dans l'élaboration de leurs politiques et de leurs programmes.

V. Conclusion

11. La conviction que l'accès à la terre est un enjeu de développement transversal gagne du terrain. Désormais, à l'occasion des débats nationaux et mondiaux, ses liens avec la sécurité alimentaire, la construction de la paix, la prévention des conflits, la désertification et la démocratie sont de plus en plus souvent admis, notamment dans la perspective de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Les obstacles majeurs aux avancées sur ces questions ne sont pas de nature technique mais d'ordre politique. Des enjeux de pouvoir sont à l'œuvre. Ce défi dépasse la sphère d'influence d'organisations isolées. On fait de plus en plus appel à la Coalition en sa qualité de mécanisme de rassemblement et d'instance au sein de laquelle ces défis peuvent être relevés, ces obstacles surmontés et ces perspectives exploitées.